



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Service de l'économie agricole et rurale

A.P. n° 2015105-0015

**ARRETE PREFECTORAL PORTANT AGREMENT
D'UN GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN**

Le préfet de Tarn-et-Garonne,

Vu le décret n° 2015-215 du 25 février 2015 relatif aux conditions et modalités d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun,

Vu le décret n° 2015-216 du 25 février 2015 relatif à l'agrément en tant que groupement agricole d'exploitation en commun,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015082-0003 du 23 mars 2015 créant la formation spécialisée de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA),

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015086-0017 du 27 mars 2015 nommant les membres de la formation spécialisée de la CDOA,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015070-0007 du 11 mars 2015 de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne donnant délégation de signature à Monsieur Fabien MENU, directeur départemental des territoires,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015089-0001 du 30 mars 2015 donnant délégation de signature aux chefs de service et à certains agents de leur service,

Vu la demande d'agrément du projet de groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) déposée le 30 janvier 2015 par l'EARL LES HERBONNES,

Vu l'avis de la formation spécialisée de la CDOA en date du 10 avril 2015,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de Tarn-et-Garonne,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le GAEC LES HERBONNES à MEAUZAC est agréé sous le n° 821068.

Il est constitué par :

- SARRAUTE Yvon détenant 15,00% des parts sociales
- SARRAUTE Jérôme détenant 42,50% des parts sociales
- SARRAUTE Sylvie détenant 42,50% des parts sociales

ARTICLE 2 - Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Tarn-et-Garonne.

MONTAUBAN, le **15 AVR. 2015**

P/le préfet et par délégation,
Le directeur,
P/le directeur,
Le chef du service
« Economie agricole et rurale »

Sophie DENIS

